

Conditions particulières

Organisateurs : RTL Belgium S.A.

Nom de l'action : Le Cochonnet d'or bel RTL

Durée de l'action : du 5/7/2025 au 21/8/2025

Mécanisme du jeu / Détermination du vainqueur :

bel RTL organise une activation de terrain qui permet à un participant de remporter le titre de « Cochonnet d'or bel RTL 2025 » et un bon de 2.000 € pour un voyage.

Chaque dimanche du mois de juillet 2025, bel RTL déplace un « village » bel RTL avec des pistes de pétanque dans des lieux fréquentés par le grand public en Wallonie et/ou à Bruxelles.

Les candidats qui souhaitent participer au concours « Le cochonnet d'or bel RTL 2025 » doivent s'inscrire via un formulaire ad-hoc sur une tablette présentée par l'équipe bel RTL ou via des formulaires papier. Les participants reçoivent des boules de pétanque et ont 6 tirs de boules de pétanque pour marquer le maximum de points au jeu installé sur la piste. Après avoir joué ils remplissent le formulaire auprès du responsable bel RTL présent et répondent obligatoirement à la question subsidiaire. Les 4 joueurs de la journée qui ont marqué le plus de points sont sélectionnés pour la finale et sont conviés le 21 août après-midi à RTL House. En cas d'ex aequo dans le nombre total de points marqués, les candidats seront départagés par leur réponse à la question subsidiaire. Le candidat dont la réponse est la plus proche de la réponse exacte fera partie des finalistes. En cas d'ex-aequo au nombre total de points marqués et à la question subsidiaire, les candidats sont considérés comme finalistes.

Les participants sélectionnés peuvent renoncer à participer à la finale.

Les participants sélectionnés devront impérativement être présent à RTL House pour la finale pour pouvoir participer et prétendre obtenir un gain.

En cas d'absence au rendez-vous fixé pour la finale, le participant sera disqualifié et ne pourra prétendre à aucune dotation.

La finale se déroulera à RTL House le 21/8/2025 durant l'après-midi. Les finalistes présents s'affronteront de la manière suivante : ils recevront des boules de pétanque et ont 6 tirs de boules de pétanque pour marquer le maximum de points au jeu installé sur la piste. Le finaliste qui marque le plus de points sera désigné gagnant du jeu.

En cas d'ex aequo lors de la finale, les finalistes ayant marqué le plus de points s'affronteront avec le tir de 6 boules de pétanque. Celui qui marquera le plus de points au jeu installé sur la piste sera désigné gagnant. Plusieurs tours de finale seront organisés si nécessaire jusqu'à ce qu'un des finalistes soit désigné gagnant.

Le gagnant du jeu « Le cochonnet d'or bel RTL 2025 » remporte le trophée du jeu et un bon de 2.000 € pour un voyage Belambra dans le Sud de la France près de Marseille.

Au 30/6, les rendez-vous de sélection organisés et validés sont les suivants :

- le dimanche 6 juillet 2025 à **Durbuy** (dans le cadre du Festifood) entre 12h et 18h - <https://www.festifoodrtl.be/festifood-durbuy>
- Le dimanche 13 juillet à **The Flow** à **Jambes** entre 10h et 17h - <https://theflowevent.be/fr>
- le dimanche 20 juillet au **Golden Hours** à **Nivelles** entre 12h et 18h - <https://goldenhours.be/>
- le dimanche 27 juillet au **Dock 79** à **St Ghislain** entre 12h et 18h – <https://dock79.be/>

bel RTL se réserve le droit d'annuler une activation de terrain pour des raisons météorologiques ou pour toute raison qu'il jugera bonne. bel RTL se réserve également la possibilité d'ajouter des dates de sélection pour la finale.

Spécificités éventuelles quant au présent concours :

Le présent concours est ouvert à toute personne majeure résidant en Belgique.

Il ne sera accepté qu'une seule participation au concours par personne physique par jour.

Le gagnant du jeu autorise la vérification de son identité et transmettra ses coordonnées et une copie de sa carte d'identité aux équipes de RTL Belgium pour leur permettre la validation du gain.

Prix et validité du prix

Le prix est un trophée « Le cochonnet d'or bel RTL » et un bon à valoir de 2.000 € pour un voyage Belambra permettant, par exemple, un séjour dans le Sud de la France.

L'échange des gains en cash n'est pas possible.

Le bon Belambra a une validité jusque fin 2025. Le séjour doit être réservé avant cette date. Le séjour doit être organisé selon les modalités imposées par Belambra.

Informations relatives à la protection des données

RTL met en œuvre des traitements de données à caractère personnel ayant pour finalité la gestion du Jeu, et ayant pour base de licéité l'exécution du contrat. RTL est responsable du traitement des données à caractère personnel pouvant être collectées vous concernant. Le siège social de RTL se situe Avenue Jacques Georgin 2, à 1030 Bruxelles.

Les données à caractère personnel collectées seront utilisées uniquement pour l'organisation du Jeu. Si le participant en a fait le choix en cochant la case correspondante à l'issue du questionnaire, son adresse email sera utilisée pour lui envoyer la newsletter. Les données collectées seront conservées jusqu'à ce que les gagnants aient été désignés puis détruites, sauf si le participant a accepté que celles-ci soient conservées à des fins de prospection commerciale, auquel cas elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans après la dernière sollicitation (prospect) ou réservation (client).

Les données à caractère personnel collectées pourront être communiquées aux sous-traitants de RTL et le cas échéant aux autorités gouvernementales.

La fourniture de données à caractère personnel par la personne concernée conditionne la conclusion du contrat. Dans le cas où la personne concernée ne souhaite pas fournir de données à caractère personnel, elle ne pourra pas être valablement inscrite au concours.

Conformément à la loi relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel du 30 juillet 2018 et au Règlement Européen 2016/679 du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, d'un droit à la portabilité des données, ainsi que d'un droit d'opposition, du droit à la limitation du traitement et à l'effacement dans le cadre permis par le Règlement Européen.

Le participant peut accéder aux informations le concernant en adressant un email au préposé à la protection des données à l'adresse suivante : privacy@rtl.be

S'il estime, après avoir contacté RTL que ses droits à la protection des données ne sont pas respectés, il peut adresser une réclamation à l'Autorité de Protection des Données (APD).

Disponibilité du règlement spécifique : Le règlement sera disponible sur le site internet de bel RTL www.belRTL.be. Le fait de participer au présent concours implique l'adhésion au présent règlement. Ce Règlement décrit les conditions particulières applicables au jeu-concours mieux décrit ci-dessus, il complète le Règlement général des jeux-concours.